



COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC - CTM

Société anonyme au capital de 122.597.800,00 dirhams
Siège social : Km 13,5 Autoroute Casablanca Rabat - CASABLANCA
R.C. Casablanca n° 30 831

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUIN 2016

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société « **COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC – CTM.SA** » s'est réunie le 21 juin 2016 à 10 heures au siège social : Km 13,5 Autoroute Casa-Rabat à Casablanca sous la Présidence de **Monsieur Ezzoubeir ERRHAIMINI**.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015, ainsi que l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises par le Conseil d'Administration.

Elle a ainsi, décidé la distribution d'un dividende de **43 (quarante-trois) Dirhams par action**, réparti entre 32 dirhams au titre de dividendes de l'exercice 2015 et 11 dirhams au titre de dividendes exceptionnels, qui sera mis en paiement à partir du 01 septembre 2016, auprès de BMCE BANK.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice approuvé tels que arrêtés par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 17 mars 2016 et tels qu'ils ont été publiés à l'occasion de la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, ainsi que les attestations des Commissaires aux Comptes, n'ont subi aucune modification.